

L'islam et la laïcité vus par des lycéens

Questions & réponses entre jeunes, enseignant et poète

Abdulrahman KHALLOUF, Florent VIGUIE

Contacts : florent.vigui@ac-bordeaux.fr – 0608482841 / ab.khalouf@gmail.com

Contacts éditeur : L'Harmattan
Parution mars 2022 – 120 pages, 14 €.



LES AUTEURS

Abdulrahman Khalouf est franco-syrien, né à Damas, Syrie en 1977. Il est diplômé de l’Institut Supérieur des Arts Dramatiques de Damas. Il a quitté la Syrie en 2002 pour la France. Il vit aujourd’hui à Bordeaux, où il travaille comme auteur et metteur en scène.

Son œuvre, à la fois lyrique et réaliste, est essentiellement marquée par les questions de l’exil (y compris intérieur), de la guerre et du déracinement.
[Abdulrahman Khalouf \(wixsite.com\)](http://Abdulrahman Khalouf (wixsite.com))

Bibliographie :

Ne parle pas sur nous, chroniques syriennes

Editions ici et là Reportages Poétiques, 2017.

Sous le pont suivi de Le gant, (théâtre) Editions Moires, 2017.

La Télécommande, (théâtre) Editions Moires, 2018.

Un Palmier dans un champ de mines – suivi de L’épicerie, (poésie) Editions Alidades 2020.

Le discours de la dernière caissière du supermarché, Editions L’Harmattan 2021.

Florent Viguié enseigne en lycée et à l’université de Bordeaux-Montaigne à Bordeaux. Il est aussi auteur de théâtre et écrit des pièces tout public et jeunesse. Empreints d’une démarche humaniste ses textes interrogent le lien entre l’homme en tant qu’individu et la place de son engagement dans le monde qui l’entoure.

Parmi les thèmes de ses œuvres, on retrouve féminisme, citoyenneté, colonialisme, héritage et traditions orales. Ses textes ont fait l’objet de plusieurs créations. Son univers invite lecteurs et spectateurs à repenser leurs positions face au monde. [ACCUEIL | Auteur \(wixsite.com\)](http://ACCUEIL | Auteur (wixsite.com))

Bibliographie :

Le Doudou de Lino (théâtre) Editions Pleine Page, 2006.

Le Monde en six Minutes, (théâtre) Editions ETGSO, 2011.

Le Livre des fées, (théâtre) Editions ETGSO, 2014.

Blanche-Neige ou Miroir des Princesses, (théâtre) Editions Milathéa, 2015.

Antoine B – La Main Tendue, (théâtre) Editions Par ailleurs 2020.

La Foi Coloniale, (théâtre) Editions L’Harmattan 2021.

Le Théâtre du Futur, (théâtre) Editions Par ailleurs 2020.

SOMMAIRE

- 1/ Que répondre à un jeune qui demande pourquoi on parle de religion en classe alors que l'école est laïque ?
- 2/ Que répondre à un jeune qui demande si la laïcité a toujours existé ?
- 3/ Que répondre à un jeune qui demande si la laïcité existe dans tous les pays ?
- 4/ Que répondre à un jeune qui pense que la définition de la laïcité dépend des personnes ?
- 5/ Que répondre à un jeune qui pense que la laïcité, c'est l'exclusion de la religion des espaces publics ?
- 6/ Que répondre à un jeune qui pense que pour lutter contre les extrémistes, il est nécessaire de les faire taire ?
- 7/ Que répondre à un jeune qui considère que la France est un pays de mécréants ?
- 8/ Que répondre à un jeune qui pense que la laïcité est un moyen trouvé pour l'État d'imposer sa pensée ?
- 9/ Que répondre à un jeune qui pense que l'État français maltraite la communauté religieuse à laquelle il appartient ?
- 10/ Que répondre à un jeune qui s'exprime contre le principe de laïcité ?
- 11/ Que répondre à un jeune qui pense que la loi de Dieu est supérieure à la loi des hommes – et donc sur celles de la République ?
- 12/ Que répondre à un jeune qui pense que ce qu'on enseigne à l'école est contraire à sa religion ?
- 13/ Que répondre à un jeune qui pense qu'on cherche à le manipuler ?
- 14/ Que répondre à un jeune qui pense que le port du voile est une oppression faite aux femmes et aux filles ?
- 15/ Que répondre à un jeune qui pense que Dieu doit être vengé des offenses qui lui sont faites ?
- 16/ Que répondre à un jeune qui pense qu'au nom de la laïcité nous n'avons plus le droit d'afficher son amour de la patrie, du drapeau ?

EXTRAITS DU LIVRE (le livre complet compte 120 pages) :

GENÈSE...

Je suis enseignant de Lettres en Lycée à Bordeaux. Voilà vingt-cinq ans que j'enseigne. Comme d'autres membres de la communauté éducative, j'ai pu être confronté aux prises de positions progressivement plus radicales de nombre d'élèves. Quelque chose a changé au fil des années. Le temps d'une génération. Mais quoi ?

(...)

Voici le message que j'avais envoyé au préalable à mes élèves durant les vacances au lendemain de la mort de Samuel Paty.

« Bonjour à tous.

Petite hésitation de ma part pour trouver les mots justes, mais je me dis que ce message personnel à chacun d'entre vous durant les vacances est nécessaire. Alors qu'un terrible assassinat a eu lieu vendredi contre un enseignant, je voulais vous faire un petit signe en ce début de vacances. Si je me sens personnellement touché comme enseignant moi-même, je sais que d'autres parmi vous se sentent attaqués sans doute dans leur foi puisqu'il ne faut pas s'y tromper, ce crime est aussi un crime tourné contre une religion, l'Islam, qu'il dénature et dont il trahit les préceptes. Nous sommes aussi tous touchés et concernés simplement en tant que citoyens ou futurs citoyens, héritiers du pays des *Lumières*, et de Montaigne avant elles. Je suis convaincu que vous comprenez d'autant plus la nécessité pour chacun d'entre nous de nous inspirer de Montaigne et du relativisme culturel que nous lui devons. A vous de vous construire sans céder ni à la peur ni au rejet de l'autre. Pourchassez le barbare en vous et ne le cherchez pas dans l'étranger. Plus que ça : à vous de vous construire dans l'ouverture à l'autre. Sans nécessairement l'approuver, bien entendu, puisque vous devrez développer votre libre-arbitre. Il ne sera pas interdit de vouloir le convaincre si ça vous paraît nécessaire, et de chercher les arguments pour y parvenir. Mais nous avons à accepter qu'il faut de tout pour faire un monde, et qu'on peut ne pas toujours convaincre l'autre. Et qu'alors ce n'est pas si grave... Car la vie passe aussi par des débats et des désaccords. Vous étiez bien jeunes alors, mais dites-vous bien que c'était aussi le sens de l'expression *JE SUIS CHARLIE* qui s'était répandu après le premier attentat de 2015. Nous avons pu en parler en classe déjà : par ce slogan, il n'était pas nécessairement question d'approuver le contenu d'un journal qui a fait de la transgression permanente sa ligne de conduite. Il

s'agissait de dire que nous refusons tous, collectivement – et c'est très différent – un monde où *Charlie Hebdo* n'existe pas. Un monde où nous n'aurions plus le droit de critiquer, de nous moquer, de nous opposer, y compris sur les sujets les plus sérieux, et sans pourtant prendre les armes les uns contre les autres. »

(...)

J'ai proposé dans les jours qui ont suivi la rentrée des vacances un cours rappelant une histoire de la laïcité (...).

J'étais déjà un fervent partisan de l'éducation artistique et culturelle et de la présence des artistes dans les classes, car ceux-ci, qui ne notent pas, permettent de libérer le geste et la parole de jeunes qui pour une fois cessent d'être en représentation comme en compétition. **La parole de l'artiste libère.** Mais c'est à la suite de cette altercation qu'est venue l'idée, très rapidement, de proposer au poète Abdulrahman Khalouf d'intervenir dans les classes.

(...).

2/ Que répondre à un jeune qui demande si la laïcité existe dans tous les pays ?

LE POÈTE : La laïcité est un principe adopté à la suite d'une longue histoire de conflits et de luttes d'influences entre les institutions étatiques et les institutions religieuses. Ces deux forces aspirent à contrôler la société et dicter le comportement de ses individus. Cette tension existe partout et nous pouvons trouver des traces d'une réflexion évoquant une pensée laïque dans plusieurs contextes historiques et différentes époques. Je voudrais à ce sujet évoquer le poète arabe Al Mâarri né au dixième siècle¹. Il annonce dans un de ses poèmes que je traduis ici :

*« Les musulmans se sont égarés
Et les chrétiens n'ont pas trouvé le chemin.
Les juifs désemparés
Et les adorateurs du feu ont tort.
Car les humains sont de deux espèces
Un penseur sans religion
Et un religieux sans raison. »*

Cette **opposition entre la croyance religieuse et la raison** est un aspect qu'on peut trouver dans presque toutes les civilisations et elle **n'est pas propre à**

¹ Al Maârri (973-1057).

l'Occident. Ce qui est exprimé comme une loi sur la laïcité en 1905 est l'expression française d'une problématique bien plus large et qui concerne l'Humanité dans son ensemble.

La séparation entre la religion et l'État était pratiquée durant plusieurs périodes historiques et dans différentes civilisations. Par exemple la cohabitation entre chrétiens, juifs et musulmans dans l'époque de la domination des Maures sur l'Espagne arabe – période qu'on appelle l'époque andalouse – était sinon harmonieuse, du moins perçue comme empreinte d'une tolérance envers les différentes confessions minoritaires, tolérance de fait bien supérieure à ce qui se fera dans d'autres périodes plus tardives. Les sources nous rapportent l'image d'une société organisée sans avoir recours aux principes religieux, avec des communautés qui pratiquent la religion d'une manière pacifiée.²

Et plus proche de notre époque, nous pouvons citer le livre *L'Islam et les fondements du pouvoir* écrit par Ali Abderazik, l'un des théologiens égyptiens de la mosquée Al Azhar, en 1925.³ Ali Abderazik appelle dans ce livre à une séparation entre l'état et la religion. Son livre avait provoqué une tempête dans la société égyptienne, et même s'il a été jugé sévèrement par ses pairs, les chefs religieux, il a été défendu aussi par une grande partie des penseurs et des écrivains de son temps. Son livre avait jeté la base de la période de liberté d'expression qui a duré jusqu'à 1942. L'auteur a voulu instaurer une méthode de pensée qui sépare le relatif de l'absolu. Les lois religieuses sont basées sur une idée d'absolu tandis que la vie d'une société est confrontée au changement, au besoin d'inventer des réponses à des questions nouvelles. Cette opposition entre ces deux façons de penser le monde est universelle et la laïcité est seulement un socle commun qui permet à ces deux visions de cohabiter et de trouver des compromis.

Ceux qui ont appelé à adopter cette attitude de compromis ont été à travers l'histoire les victimes de l'acharnement des extrémistes religieux. Dans le monde arabe, une grande partie de ces penseurs a subi des menaces, des pressions, des assassinats. Cela a été en Égypte le destin du militant des droits de l'Homme Faraj Fouda, assassiné en 1992 pour avoir appelé dans ses livres à séculariser la société égyptienne⁴. Al Azhar, l'autorité religieuse suprême en Égypte, avait lancé à son encontre une fatwa (jugement religieux) déclarant qu'il était l'ennemi de l'Islam. Cinq jours plus tard, il était assassiné par des extrémistes islamistes à l'âge de 46 ans. Sa démarche et son destin ne sont pas éloignés de ceux de Samuel Paty, cet enseignant qui a voulu mettre à l'épreuve l'esprit de la relativité chez ses élèves

² *Identité andalouse*, Gabriel Martinez-Gros. Paris, Sindbad/Actes Sud, 1997.

³ Ali Abderazik, *L'Islam et les fondements du pouvoir* (1925), Éditions de la Découverte. [L'islam et les fondements du pouvoir - Ali ABDERRAZIQ - Éditions La Découverte \(editionsdecouverte.fr\)](http://www.editionsdecouverte.fr/9782707148103/l-islam-et-les-fondements-du-pouvoir-ali-abderazik) ; [Abderazziq, califat et laïcité \(histoire-pour-tous.fr\)](http://www.histoire-pour-tous.fr/abderazziq-califat-et-laicité.html) ; [Université al-Azhar — Wikipédia \(wikipedia.org\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Université_al-Azhar)

⁴ Faraj Fouda : écrivain égyptien né en 1945 et mort assassiné en 1992.

en leur montrant des dessins qui vont à l'encontre des croyances religieuses énoncées comme absolues.

3/ Que répondre à un jeune qui demande si la laïcité a toujours existé ?

L'ENSEIGNANT : La loi sur la séparation de l'Église et de l'État a été conçue sous la Troisième République, en 1905 précisément, dans un contexte de sécularisation de la société. C'est-à-dire de désacralisation de ses institutions. Mais il faut évoquer aussi les **lois Jules Ferry** votées quelques années auparavant, entre **1880 et 1882** ; lois rendant l'**école gratuite, laïque et obligatoire pour tous**. Et ces lois s'inscrivent elles-mêmes dans une histoire de tensions remontant à la Révolution française entre une Église incarnant tradition et soutien à la monarchie, et un État qui se construit contre cet héritage.

Avec la Troisième République, c'est la conception de Victor Hugo prônant « l'Église chez elle et l'État chez lui »⁵ qui s'impose. Il faut être honnête : si dans l'esprit de ses concepteurs la loi chercha un point d'équilibre, il s'agissait bien alors d'affaiblir le poids d'une religion en particulier, ce d'autant plus qu'elle agrégeait autour d'elle toutes les résistances au régime républicain. L'Église catholique, très largement majoritaire dans la société française à l'époque – et encore aujourd'hui – était donc bien dans le collimateur du nouveau régime. Face à une République qui se méfiait de la religion, la religion catholique le lui rendait bien et ne cachait pas son hostilité à l'égard du nouveau régime.

Au lendemain des lois Ferry⁶ rendant l'école laïque obligatoire pour tous, un journaliste de l'*Univers* traduisait ainsi la première rentrée des classes :

« Dans l'école laïque, le crucifix et l'image de la Sainte Vierge ont été enlevés, les pieuses sentences, les préceptes de la morale chrétienne inscrits sur les murs ont été effacés. Le maître a commencé sa classe sans invoquer le nom de Dieu que les païens eux-mêmes priaient, et si quelque écolier a fait, par habitude, le signe de la croix, il a été repris aussitôt, et peut-être puni comme une faute. Pour le début, un commentaire sur la déclaration des Droits de l'Homme, un éloge du régime républicain, a remplacé la leçon de catéchisme et la lecture d'histoire sainte. Le lendemain et les jours suivants on étudiera, suivant le programme, l'anatomie et la géologie, sans qu'il soit jamais question de créateur [...] »

Au nom de la raison et du bon sens, au nom de la religion, au nom du patriotisme, il faut maudire ce jour d'innovation funeste, qui

5 Discours de Victor Hugo à l'Assemblée nationale du 14 janvier 1850, sous la Seconde République.

6 En 1880, Jules Ferry, ministre de l'Instruction Publique, expulse les religieux de l'instruction publique ou les constraint à se mettre en accord avec la loi et les programmes scolaires. L'enseignement secondaire public est ouvert aux filles. 1881, l'enseignement public est officiellement rendu laïque, et il devient obligatoire pour tous en 1882.

livre nos écoles, nos enfants, à l'expérience d'un enseignement contraire à la tradition française, contraire à la religion nationale, contraire à la sagesse politique. Aux catholiques de se liguer et d'agir pour qu'il ne produise pas tout le mal qui doit en résulter. C'est notre dernière ressource, jusqu'à ce que le mépris, ou le bon sens, ou la force des choses, ou le châtiment divin, nous délivre de la République.⁷»

4/ Que répondre à un jeune qui pense que la définition de la laïcité dépend des personnes ?

LE POÈTE : Il n'est pas toujours évident de trouver des limites claires d'une notion abstraite telle que la laïcité dans le tableau des interactions sociales. C'est vrai qu'elle a pu parfois nous paraître floue, changeante, plurielle, ou surtout susceptible de dépendre de la personne qui l'utilise. **Nous venons tous d'une cellule familiale où il n'y a nul besoin de lois pour définir les limites de nos interactions.** Mais cette cellule familiale est très exclusive, elle donne rarement l'occasion de laisser voir tout le champ possible de la diversité humaine. Nos échanges en son sein sont régis par l'affect qui règne en maître. Nos émotions créent des attachements et des aversions qui justifient toutes nos actions.

Dans le cas de la Syrie où j'ai passé mon enfance, cette cellule familiale était surtout synonyme de communauté. (...)

La première fois où j'ai pu oublier cette dimension communautaire, ce fut durant les cours d'éducation nationaliste. À raison de deux heures hebdomadaires, ces cours obligatoires désignaient Israël et les États-Unis comme l'ennemi commun de tous les Arabes. Cette haine était salvatrice, elle nous faisait oublier nos différences si ancrées dans l'inconscient de chacun de nous et nous unissait. Nous étions « laïcs », mais seulement pour gagner une guerre contre un ennemi plus grand encore que celui que nous représentions l'un pour l'autre. En vérité, la laïcité affichée n'en était pas du tout une, puisqu'en même temps, bien avant la guerre surgie avec le printemps arabe déjà, des islamistes radicalisés ciblaient régulièrement par des assassinats des personnalités alaouites importantes et perpétraient des attentats dans les transports en commun et les écoles militaires. Ces attentats provoquaient en retour des massacres de masse dont la seule justification se trouvait pour les victimes dans le fait d'appartenir à une région des côtes méditerranéennes – concentrant les quelques villes de majorité alaouite – ou d'être montées simplement dans un bus qui se dirigeait vers ces villes...

Parallèlement, ces activistes islamistesjetaient à maintes reprises de l'acide sur les visages des filles qui ne portaient pas de voile dans la rue... Ce,

⁷ Journal *L'Univers*, Octobre 1882.

alors qu'en même temps, les soldats de l'armée présidentielle envahissaient eux-mêmes les rues et arrachaient régulièrement ces voiles de la tête des filles qui en portaient. Au nom de la lutte contre cet intégrisme islamiste, sur une suspicion, une dénonciation ou de manière bien plus arbitraire encore, la police secrète pouvait opérer des rafles dans les mosquées et prendre des gens au hasard... La plupart ne revenaient alors jamais. Pourtant, pour nous les jeunes Syriens de l'époque, la laïcité était finalement une question de bon sens si on voulait éviter de nourrir cette guerre silencieuse qui se dessinait bien avant l'explosion du conflit qui dure depuis plus de dix ans maintenant.

Mais alors que tout à mes jeunes années, la vie était devant moi, je me sentais en même temps libre d'inventer une autre échelle de mise en valeur du lien avec *l'autre*, celui qui n'est pas comme moi. Et très vite j'ai rencontré le théâtre, trouvant dans l'expérience de la création artistique un moyen de remplacer ces œillères confessionnelles à travers laquelle je voyais le monde.

Ayant la certitude que rien ne disparaît, que les choses se transforment seulement, cette religiosité que ma condition de naissance en Syrie avait créée en moi s'est transformée en désir de création. J'ai toujours en entrant dans un théâtre une impression similaire à celle que j'ai pénétrant dans une mosquée. **La laïcité n'est pas pour moi un rempart qui me protège des autres, mais un chemin qui m'emmène vers eux.** Elle n'est pas une notion juridique née du contexte historique français mais une valeur universelle. Je ne la trouve pas mieux définie que dans le poème d'Élias Farahat, poète libanais né au dix-neuvième siècle :

« *Tant que tu respectes mes droits, tu es mon frère
Que tu vénères Allah ou que tu vénères une pierre* »⁸.

L'ENSEIGNANT : Malgré la réticence historique de l'Église catholique évoquée plus haut à l'imposition de la laïcité dans nos écoles tout comme dans la cité, celle-ci fait maintenant très largement consensus dans toutes les sphères de la société, y compris au sein de la communauté musulmane française. Comme les autres religions minoritaires, celle-ci sait pouvoir y trouver une protection pour la liberté de Culte. De toute mon enfance, je n'ai pas le souvenir que cette question n'ait jamais fait débat. Nous devions très certainement étudier en Histoire son instauration dans les lois de la République, mais c'était bien plus pour expliquer le cadre républicain dans sa globalité que pour défendre une valeur menacée ou contestée.

(...)

15 / Que répondre à un jeune qui pense que Dieu doit être vengé des offenses qui lui sont faites ?

⁸ Elias Farahat (1893-1976). Poète libanais non traduit en Français.

L'ENSEIGNANT : A l'étranger, il a pu arriver que la République Française soit caricaturée ou résumée à un État provocateur, nourrissant la haine et dont les publications de *Charlie Hebdo* seraient le symbole. Il faut donc sans cesse réexpliquer ce qu'est une démocratie, et faire comprendre qu'à ce titre, elle y tolère toutes les opinions de ses citoyens qui ne contredisent pas la loi, y compris lorsque les idées qu'ils défendent contredisent ses valeurs. C'est pourquoi celui qui penserait que le président de la République Française pourrait avoir simplement le *pouvoir* de faire interdire les caricatures se trompe et ne comprend rien à la notion même de démocratie.

Alors oui, la question est plus complexe qu'il n'y paraît. Et c'est vrai que si d'autres pays mentionnent la laïcité dans leur constitution, on ne met pas toujours la même chose sous cette notion. Y compris en France, la notion n'est pas si ancienne et n'apparaît dans un sens non-religieux qu'avec l'avènement de la troisième république dont nous sommes les héritiers. Enfin, si la question ne devrait pas se poser, on ne peut pas passer sous silence que faute d'une bonne connaissance de l'esprit de la loi, encore aujourd'hui s'opposent parfois des tenants d'une laïcité limitant la question de la neutralité aux seuls représentants de l'État dans l'exercice de leurs fonctions, aux partisans d'une « laïcité dure » refusant toute évocation du religieux hors de la sphère privée. Ce que pourtant ni le texte ni l'esprit du texte ne prévoit.

A ce titre, si la question est complexe, il ne sera pas vain de rappeler ici que la réponse, elle, est plus simple qu'il n'y paraît, la loi est en fait tout à fait claire : ce sont les tenants d'une vision souple qui sont en conformité avec son esprit. La loi qui interdit le « voile intégral » n'interdit pas à une femme portant un simple foulard couvrant les cheveux d'entrer dans l'école ou l'assemblée nationale, ni même d'y prendre la parole. Dans le champ de l'école, si le prosélytisme y est bien formellement impossible, il n'est toutefois pas interdit à un jeune de porter un signe discret pouvant laisser deviner ses convictions. De même, le jeune est en droit de les exprimer dès lors qu'il n'entend pas convaincre et encore moins imposer son point de vue à autrui (en faisant acte de prosélytisme), se couper du groupe en raison de ses convictions (en refusant de participer à certaines activités obligatoires par exemple) / ni attaquer les convictions d'autrui (sous peine de tomber alors dans du harcèlement ou une incitation à la haine). Il n'est pas inutile de rappeler ici que c'est bien cette vision souple de la laïcité, la seule viable, que doit porter la loi.

LE POÈTE : Après le meurtre du professeur Samuel Paty, les grands centres théologiques islamiques comme *Al Azhar* ou *L'union internationale des savants de l'Islam* ont condamné fermement le crime. Et il était attendu de voir déferler une vague de condamnations populaires de tous les pays musulmans. Cependant, et ce qui est fort regrettable, nous avons malgré tout été les témoins de musulmans

déclarant sur les réseaux sociaux leur soutien à l'action de l'assassin, voyant dans son acte une marque d'amour du prophète ; un acte qui aurait traduit une volonté de défendre l'Islam et le Dieu des musulmans. D'autres encore considéraient que la responsabilité était partagée, et que le professeur ne devait pas montrer de telles images, qu'il l'avait un peu cherché... Ces réactions reflètent clairement **le conflit moral**, intellectuel et psychologique **que nous vivons** à notre époque. Celui-ci **n'émane pas tant de vraies sources théologiques** portées par des penseurs de l'Islam **que par des populations peu instruites qui expriment un rejet de l'autre**. Un rejet véhiculé par une propagande qui s'autonourrit et qui nous rappelle d'autres heures sombres de l'Histoire.

Mais en regardant de près les sources sacrées de l'Islam, nous voyons bien à travers le Coran, la parole et l'attitude du prophète, que rien ne justifie cette confusion. Dans toutes les situations où dans les textes sacrés est évoquée l'offense à l'Islam et au prophète, nous trouvons toujours l'invitation à la maîtrise de soi et à l'ignorance face à l'offense. Je cite ici le verset 53 de la sourate *Al Zariate* où Dieu ordonne d'ignorer l'offense : « Ignore les offenseurs, et tu ne seras pas blâmé pour cela ». Citons aussi le dixième verset de la sourate *Al Muzammil*, où Dieu ordonne de patienter face aux offenseurs, et de les abandonner à leur sort, tout simplement.

Le prophète lui-même fut insulté et maltraité avant son départ de la Mecque vers Médine ; mais quand il est revenu à la tête d'une armée de croyants et qu'il a soumis la ville, il ne s'est pas vengé de tous ceux qui l'avaient insulté ou avaient même tenté de l'assassiner. Dans le verset 107 de la sourate *Al Anbiaâ* – que nous pouvons traduire par « Les Prophètes », Dieu déclare le sens profond du message de la religion musulmane : « Nous ne t'avons envoyé qu'en miséricorde pour les mondes ».

Aujourd'hui, il est plus nécessaire que jamais de rappeler ce message d'amour et de compassion qui est le cœur de l'Islam. Et c'est en premier lieu à nous, membres issus de la communauté musulmane, qu'il revient de condamner sans ambiguïté et dénoncer toute volonté d'instrumentalisation de notre spiritualité.

J'aimerais, tout de même, m'arrêter ici sur le mot « offense ». Dans quelle mesure un geste artistique pourrait être considéré comme une offense ? Un artiste, n'a-t-il pas le droit de puiser dans les textes sacrés et dans l'imaginaire religieux pour exprimer sa pensée ? J'ai grandi dans une société croyante où les limites entre l'univers sacré et celui du quotidien n'ont pas toujours été claires et où la Religion occupait une espace très importante. Ma mémoire est construite autour de ce sacré que la société syrienne mettait toujours en avant, dans la langue comme dans les actes. Et comme bien d'autres poètes avant moi, j'ai trouvé mon inspiration mêlée à cette matière métaphysique qu'est la religion. Je puise, dans mon écriture, dans les textes sacrés, dans la parole et la pensée dont je suis l'héritier légitime. Dieu ne saurait appartenir à un humain, pas plus que les textes sacrés.

Combien de poètes arabes se sont adressés directement à Dieu à travers leurs poèmes, sans pour autant vouloir se substituer au prophète dans l'esprit de leurs lecteurs ? Pour donner un exemple de cette imbrication du religieux et de l'imaginaire, j'aimerais apprécier le cas de la loi islamique qui interdit de boire de l'alcool. C'est une interdiction absolue qu'on doit respecter dans notre bas-monde. Pourtant, dans le Paradis décrit dans le Coran, se trouvent des rivières de vin ! Cette contradiction dans la place donnée au vin dans l'Islam m'interroge, et dans mon recueil *Un palmier dans un champ de mines* se trouve un passage qui reflète clairement le produit de cette contradiction dans l'univers poétique :

*Quand je vois les rivières de vin
couler le week-end dans les rues
je me demande si je ne suis pas au paradis
que le tout puissant a promis aux croyants
Mais je ne me rappelle ni de ma mort
ni que les anges m'aient accueilli
Peut-être la mort est-elle le chemin qui m'a mené ici
peut-être les anges ces policiers
qui ont fouillé toutes mes poches
pour s'assurer que je ne cachais pas un quelconque désert
Ou peut-être n'étais-je pas assez naïf là-bas
pour manger la pomme le jour des fantômes
et des ombres quand le serpent brillait
comme un fusil tout neuf.⁹*

Je ne peux en aucun cas considérer un travail artistique comme une offense à une religion. Ce serait priver l'artiste de ses moyens d'expression et museler son imaginaire. Comme l'Humanité a besoin de croire, elle a aussi besoin de créer. L'apport des artistes dans l'évolution de notre pensée et de notre vie n'est pas à prouver. La notion du sacré ne peut y opérer car le seul sacré dans l'esprit d'un artiste est l'œuvre elle-même. Mais le chemin vers cet œuvre passe par le voyage de l'artiste dans son monde intérieur, un chemin fait de doutes et de révolte. Révolte contre l'ordre établi qui est sans doute seul responsable de tous les maux qui rognent le corps de nos pays arabes. Pays où l'injustice demeure depuis si longtemps qu'elle est devenue synonyme de justice, l'oppression est devenue liberté, l'ignorance savoir, le mythe vérité, la pauvreté destin, la maladie santé et la soumission, la vie.

(...)

⁹ Abdulrahman Khalouf, *Un palmier dans un champ de mines*, édition Alidades 2020.